

LA VILLE DE PAMIERS RECHERCHE

1 Agent de surveillance de la voie publique (ASVP) H/F **CDD - dispositif Parcours Emploi Compétences** **à temps non complet (26/35^{ème})**

Adjoint technique territorial

CONTEXTE :

La ville de Pamiers, premier pôle économique de l'Ariège, mène une politique ambitieuse d'amélioration de la qualité de vie de ses habitants, tant du point de vue du service rendu que de celui du cadre de vie.

L'équipe municipale a défini un projet global qui s'inscrit dans la Politique de la Ville, dans les dispositifs « Action Cœur de Ville » de l'Etat et « Bourg Centre » de la Région. Un des objectifs est de rendre la ville aussi attractive au point de vue résidentiel qu'elle l'est sur le plan économique.

MISSIONS :

Sous l'autorité du chef de service de la police municipale, l'agent aura pour mission :

- D'assurer des missions de constatation et de verbalisation d'infractions au code de la route, au code de l'environnement ou encore au code des assurances,
- D'assurer au quotidien des patrouilles pédestres,
- De surveiller la sécurité aux abords des écoles,
- De participer à la surveillance du bon déroulement des manifestations publiques,
- De faire respecter les arrêtés municipaux,
- De surveiller la voie publique (recensement des dégradations diverses),
- D'assurer la prévention aux abords des équipements et lieux publics,
- D'effectuer l'ilotage dans divers secteurs de la ville, les parcs et jardins ainsi que la surveillance des foires et marchés,
- D'assurer une relation de proximité avec les commerçants,
- D'intervenir ou alerter dans le cas de constats de situation de mise en péril de personnes ou de biens,
- D'établir les comptes-rendus d'activité.

CONDITIONS D'EXERCICES :

- CDD de 1 an renouvelable,
- Travail le matin tôt et en soirée, parfois le week-end et lors de manifestations,
- Travail en extérieur (exposition aux intempéries), seul ou en équipe.

PROFIL :

Vous possédez une connaissance de la réglementation en matière de Code de la Route et des pouvoirs de police du Maire (compétences de police judiciaire en matière de surveillance et de prévention des règles relatives à la sécurité et la salubrité publiques) ainsi que le sens du service public. Disponible et rigoureux, vous avez le sens des responsabilités, des aptitudes au dialogue et appréciez le travail d'équipe. Une expérience dans les métiers de la sécurité serait appréciée.

La connaissance des outils de bureautique et une bonne qualité rédactionnelle sont un plus (rapports, comptes-rendus).

- Permis B obligatoire,
- Port d'un uniforme,
- Bonne condition physique,
- Aptitude à la médiation,
- Ponctualité,
- Autonomie,
- Esprit d'initiative.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- CDD dispositif PEC de 1 an à temps non complet (26/35^{ème})
- Rémunération sur la base du SMIC + prestations d'actions sociales via l'ASSEM,
- Chèques restaurant,
- **Prise de poste souhaitée courant mars 2024.**

RENSEIGNEMENT RELATIF AU POSTE :

Chef du service « police municipale » – M. Jean-Louis DIETRE

Tél : 05.61.60.91.50 ou 05.61.60.91.53

Email : jean-louis.dietre@ville-pamiers.fr

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

- Curriculum Vitae,
- Lettre de motivation,
- Tout document à la discrétion du candidat,
- **Date limite de dépôt de candidature : 29 février 2024**
- **VEUILLEZ VERIFIER VOTRE ELIGIBILITE AU DISPOSITIF PEC AUPRES DE POLE EMPLOI**

Dossier à adresser :

Par courriel : drh@ville-pamiers.fr
Ou par courrier :
Madame le Maire de Pamiers
Service des Ressources Humaines
Hôtel de Ville
1 Place du Mercadal
BP 70167
09101 PAMIERES CEDEX